



REGLEMENT PAR CHEQUE/nouvelle adhésion

La cotisation annuelle s'élève à 45 €, payable par chèque à l'ordre de Vivre au Lys.
Elle devra être adressée, accompagnée du présent formulaire complété et signé à :

Vivre au Lys, 71, Sixième avenue, 60260 Lamorlaye.

Cette adhésion est valable du 1^{er} mai 2024 au 31 août 2025.

Nom/Prénom :

Signature :

VIVRE AU LYS

Siège social : 24, avenue du Général Leclerc – 60260 LAMORLAYE

Association Loi 1901 SIRET 831 587 738 00012 APE 9499Z

IBAN SOGEFRPP : FR76 3000 3007 4100 0501 6001 424

vivreaulys@gmail.com